



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



Les financements de la **FEMIP** en Algérie

La FEMIP¹, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat de la Banque européenne d'investissement, est l'acteur de référence du partenariat financier entre l'Europe et la Méditerranée. Elle a accordé 14,2 milliards d'EUR de financements entre son lancement en octobre 2002 et décembre 2012.

La FEMIP apporte une réponse forte aux besoins des pays partenaires méditerranéens en soutenant des projets qui contribuent à la cohésion et à la bonne santé de l'économie. Elle s'attache à stimuler la croissance et à favoriser les partenariats dans le bassin méditerranéen.

Au total, la BEI a fourni 2,1 milliards d'EUR à l'appui des secteurs de l'énergie, de l'eau, du transport routier et de l'industrie. La FEMIP finance des projets en Algérie depuis 1980, principalement dans le domaine public. Elle a renforcé son activité à la suite des inondations de 2000 et du tremblement de terre de 2003, afin de participer à la reconstruction des infrastructures socio-économiques.



À propos de la FEMIP

La FEMIP regroupe l'ensemble des services offerts par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens.

Pour la période 2007-2013, la FEMIP dispose de 9,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens. S'y ajoutent 2 milliards d'EUR au titre du Mécanisme de partenariat euro-méditerranéen II ainsi que des ressources provenant du budget de l'UE pour les activités d'assistance technique et de capital-investissement. Deux milliards d'EUR supplémentaires seront disponibles pour des activités visant à combattre les changements climatiques en dehors de l'Union européenne.

La FEMIP encourage la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires méditerranéens au titre de la politique européenne de voisinage et dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée. Elle concentre son action autour de deux priorités : le soutien au secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement.

¹ La FEMIP rassemble les instruments d'intervention de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens : Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et bientôt Libye.

Avec 97 % des exportations du pays, le secteur des hydrocarbures représente la principale source de revenus de l'économie algérienne. L'État met toutefois en œuvre un programme de dépenses publiques ayant pour objectif la diversification de son tissu économique et la création d'emplois, à travers notamment le soutien aux petites et moyennes entreprises.

En 2005, l'Algérie a remboursé l'intégralité de ses prêts souverains et, depuis, elle finance elle-même les investissements publics. La BEI continue de centrer son action sur l'appui au secteur privé et sur le développement de l'activité par l'intermédiaire d'opérations de capital-investissement, soit directement, soit en soutenant des fonds d'investissements locaux ou régionaux.

Les PME algériennes ont d'importants besoins d'apport de fonds propres et des

possibilités d'investissement ne cessent de se présenter.

Parallèlement, la FEMIP cherche à participer à des projets publics et privés du secteur de l'énergie, en particulier pour ce qui est des projets RTE-E prioritaires renforçant la sécurité de l'approvisionnement énergétique européen.

La FEMIP explore également d'autres formes de coopération avec l'Algérie, telles que l'assistance technique pour accompagner la mise en œuvre de projets ou diverses études régionales traitant des problèmes que rencontrent les pays partenaires méditerranéens. Les secteurs visés par cette coopération devraient être alignés sur les priorités concrètes de l'Union pour la Méditerranée. Il s'agirait notamment du développement de pôles scientifiques et de ressources d'énergie renouvelable, ainsi que de la réduction de la pollution dans la Méditerranée



MEDGAZ : le prêt le plus important accordé par la BEI à l'appui du secteur de l'énergie en Méditerranée

La BEI a accordé un prêt de 500 millions d'EUR pour la construction et l'exploitation d'un gazoduc en eaux profondes entre la côte de Beni Saf en Algérie et un atterrissage situé à proximité d'Almería en Espagne. Il est financé dans le cadre du Mécanisme de partenariat euro-méditerranéen II. C'est le prêt le plus important jamais octroyé par la BEI à l'appui du secteur de l'énergie dans la région.

Cette opération permet à l'Algérie d'augmenter ses exportations de gaz naturel pour satisfaire la demande croissante enregistrée dans les pays européens. Elle a également pour effet de diversifier les sources d'approvisionnement et donc de contribuer à la compétitivité du marché.



Opérations de capital-risque

Les projets en cours ont démontré l'utilité des investissements sur capitaux à risques en Algérie. Le fonds d'investissement « Fons Mediterrània Capital Fondo de Capital Riesgo » du groupe financier Riva y García, a investi près de 8 millions d'EUR dans Cepro, un grand fabricant algérien de couches pour bébés. Le gestionnaire du fonds a joué un rôle de premier plan dans la promotion du plan d'expansion de l'entreprise qui a vu sa taille et sa rentabilité multipliées par trois.

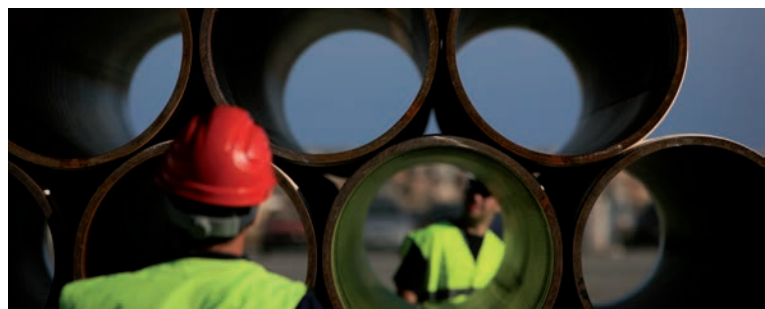
En 2012, la BEI a approuvé une participation de 20 millions d'EUR dans le fonds « Fund for the Mediterranean Region II », d'un montant total de 120 millions d'EUR, qui cible l'Algérie, notamment. L'objectif du fonds est de soutenir des PME en recherche de capitaux pour étendre leurs activités, pénétrer de nouveaux marchés et (ou) financer des acquisitions, et qui ont également le potentiel nécessaire pour devenir des chefs de file à l'échelle régionale.



La FEMIP, un forum de dialogue

La FEMIP associe les pays partenaires méditerranéens aux orientations de sa politique de prêt, par le biais d'échanges constructifs sur des questions économiques, financières et sectorielles. Ce dialogue s'exerce à trois niveaux :

- la réunion ministérielle de la FEMIP, qui rassemble une fois par an les ministres euro-méditerranéens de l'économie et des finances ;
- le Comité consultatif, qui est composé de représentants des États membres, des pays méditerranéens et de la Commission. Il se réunit plusieurs fois par an et a pour vocation de discuter de la stratégie de la FEMIP, d'approuver son rapport annuel et d'émettre des avis sur le lancement de nouveaux produits financiers ;
- les conférences de la FEMIP, qui réunissent périodiquement des représentants du secteur privé, du secteur public et de la société civile, ainsi que des universitaires et des experts pour discuter de thématiques liées à l'intégration régionale et au développement économique des pays partenaires méditerranéens.



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat

FEMIP

Les prêts directs et les financements de capital-investissement peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de plus petite dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit. On trouvera une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses informations relatives aux prêts, sur le site Web de la Banque (www.bei.org/femip).

Les produits FEMIP

- Prêts directs à long terme pour les projets de grande dimension (d'un coût supérieur à 25 millions d'EUR) ;
- lignes de crédit accordées à des banques intermédiaires qui rétrocèdent les fonds à des petites et moyennes entreprises ou à des collectivités locales réalisant des investissements ;
- lignes de crédit accordées à des institutions de microfinance ;
- capital-investissement (investissements directs en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des sociétés non cotées, fonds de capital-investissement et co-investissements aux côtés d'intermédiaires locaux) ;
- assistance technique pour renforcer la capacité des pays partenaires méditerranéens et des promoteurs et pour financer en amont des études et des activités visant à soutenir l'expansion du secteur privé.

Contacts opérationnels

Javier Gutiérrez Degenève
Chef de la division Maghreb

☎ (+352) 43 79 - 84820
☎ (+352) 43 79 - 66799
✉ j.gutierrez@bei.org

Contacts pour la presse et informations générales

Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330
☎ (+352) 43 79 - 61000
✉ a.auguin@bei.org

Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1
☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org/femip – ✉ info@bei.org